

N°2 Décembre 2014



Bulletin municipal

Sainte-Marie-aux-Chênes





Sommaire

■ Edito	P 3
■ Affaires financières	P 4-5
- budget (réalisations 2013, 4 taxes, contrat Caf)	
- crédits scolaires	
- subventions	
■ Travaux	P 6-7
- hall sportif	
- cité minière	
■ Urbanisme	P 8
■ Affaires scolaires	P 9
- retraite Madame Rad	
- rythmes scolaires	
- effectifs	
■ Bibliothèque	P 10-11
■ Personnel	P 12
- départs en retraite	
- nouveaux personnels	
■ Manifestations	P 13-14
- concert	
- fête de la musique	
- feu d'artifice	
- noces d'or	
- repas des anciens - vœux du Maire	
■ Vie associative	P 15-19
- Aïkibudo, basket, CCL, club amitié,	
- foot, judo, pétanque, restos, tennis de table, club canin	
■ Infos	P 20-21
- civisme, P.V., action sociale, amomferlor, carte d'identité, concert nouvel an	
- élections, ouverture mairie, sécurité routière	
■ Expression des groupes	P 22
■ Contacts	P 23





Sainte-Marie-aux-Chênes

Edito

SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES, VILLE FLEURIE

Tout le monde peut le constater, notre commune est propre et particulièrement bien fleurie depuis plusieurs années.

C'est un fait reconnu non seulement par bon nombre des Quercussiens, mais également par nos voisins qui nous citent en exemple.

Aujourd'hui, c'est la Région Lorraine qui nous met à l'honneur en nous octroyant une 3ème fleur au concours des Villes Fleuries.

Bien que ne recherchant pas spécialement les récompenses, celle-ci nous fait quand même énormément plaisir.

En effet, c'est la reconnaissance de la qualité du travail réalisé par nos services.

C'est à eux que revient cet honneur !

C'est pourquoi je tiens à leur adresser ici mes plus vives félicitations, pas seulement pour cette distinction, qui peut ne pas perdurer, mais pour les efforts réalisés au quotidien à œuvrer pour améliorer le cadre de vie et le bien vivre de leurs concitoyens.

J'y associerai également l'ensemble des agents municipaux qui assurent, chacun dans leur fonction, un véritable Service Public.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. Que cette période festive vous permette d'oublier un temps, en famille, entre amis, vos soucis quotidiens. C'est le vœu que je formule pour vous.

Le Maire
Roger WATRIN

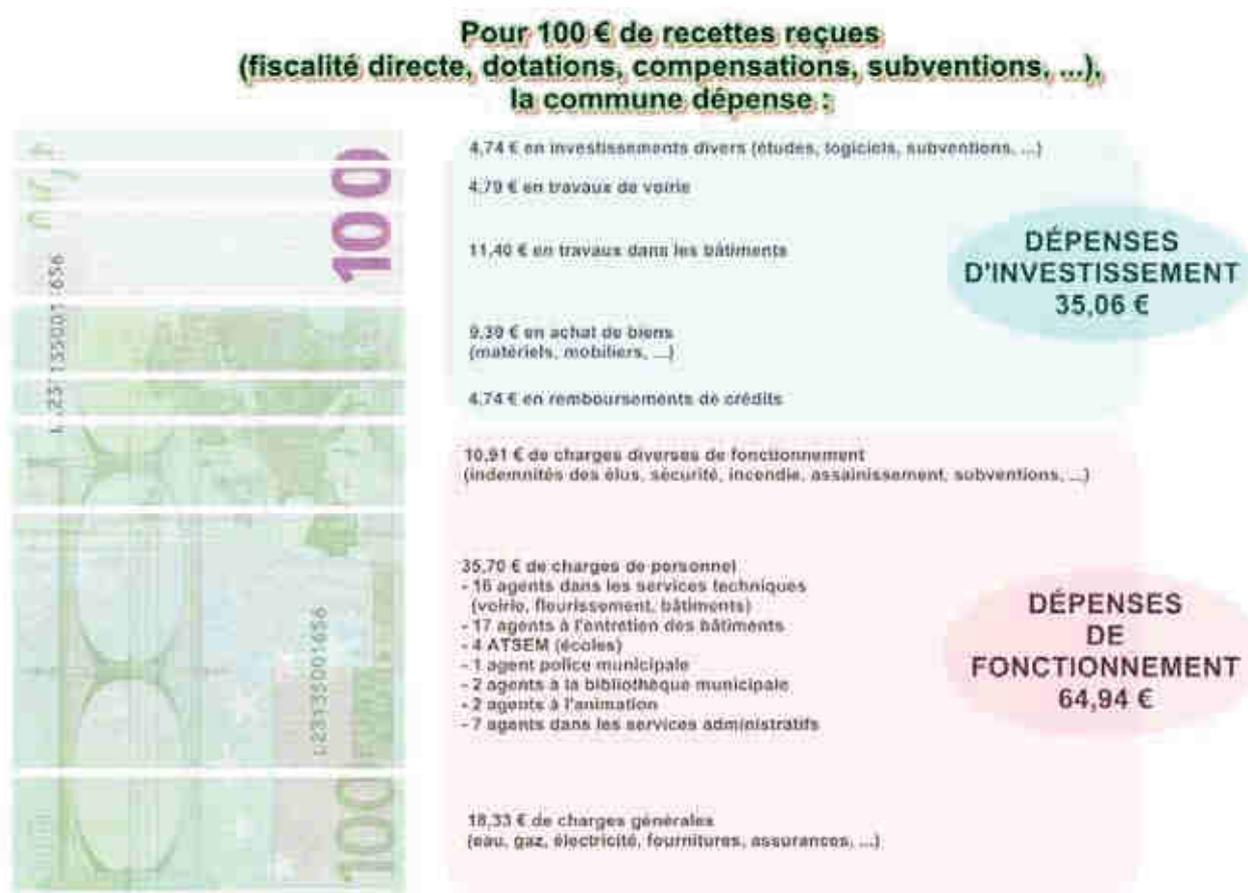


Affaires financières

■ RÉALISATIONS 2013 :

Le Compte Administratif 2013 a été approuvé à l'unanimité du Conseil Municipal le 13 février 2014. Il s'agit des dépenses et recettes effectivement réalisées l'année passée.

On note un excédent global de 2 397 204,33 € auxquels il convient de retrancher les restes à réaliser en investissement c'est-à-dire les travaux engagés mais non encore réglés (construction du hall sportif, requalification de la Cité Minière Sainte Marie secteur 2, ...). Nous parvenons à un excédent reporté de 766 225 €.



■ VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le 14 mars 2014 de ne pas augmenter les taux d'impositions en 2014. Les taux votés sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 16,61 %
- Taxe foncière bâti : 14,37 %
- Taxe Foncière non bâti : 54,24 %
- CFE : 20,04 %

■ BUDGET PRIMITIF 2014 :

Le Conseil Municipal a arrêté le budget primitif 2014 lors de sa séance du 14 mars 2014. Il s'agit des dépenses prévisionnelles pour l'année à venir.

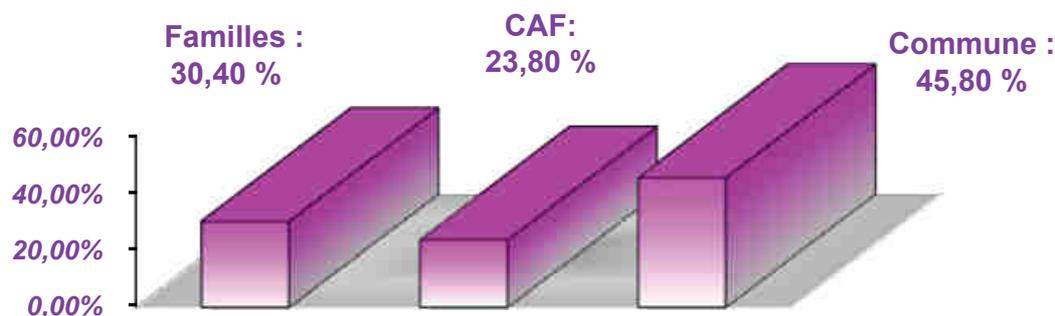
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses		
Recettes	4 009 777,06 €	3 671 964,33 €



■ CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

EXERCICE 2013

Dépenses 2013	323 542,93 €	% de participation
Participation familles	98 422,71 €	30,40%
Participation CAF	77 265,86 €	23,80%
Dépenses nettes de la Commune	147 854,36 €	45,80%



■ CREDITS SCOLAIRES 2014

Ecole Élémentaire Mairie

Fournitures scolaires	3 254,58 €
Subvention et projets pédagogiques	530,00 €
Sortie Fort de Hackenberg CM2	485,00 €
Manuels scolaires	187,92 €
TOTAL	4 457,50 €

Ecole Élémentaire Château

Fournitures scolaires	2 779,76 €
Projets pédagogiques CLIS	265,00 €
Subvention et projets pédagogiques	265,00 €
Manuels scolaires	283,19 €
TOTAL	3 592,95 €

Ecole Maternelle

Fourniture scolaires	4 513,27 €
Subvention et projets pédagogiques	525,00 €
Transport Centre Pompidou	265,00 €
TOTAL	5 303,27 €

Piscine & Transport

Piscine	3 124,50 €
Transport	6 291,00 €
TOTAL	9 415,50 €

TOTAL GENERAL : 22 769,22 €

■ RECAPITULATIF SUBVENTIONS

Associations sportives	ASP PATEAU	861,00 €	Humanitaire	Donneurs de sang	250,00 €	
	ASP Aikibudo	3 000,00 €		Mission Locale	4 736,40 €	
	ASP Basket *	28 000,00 €		Associations patriotiques	FNACA	255,00 €
	ASP Football	10 600,00 €			Souvenir Français	155,00 €
	Judo Club	4 000,00 €	UNC		255,00 €	
	ASP Tennis	2 600,00 €	Autres	Club de l'amitié	700,00 €	
	ASP Tennis de Table	8 500,00 €		Amicale Personnel	1 600,00 €	
	ASP Pétanque	460,00 €		Prévention routière	100,00 €	
	Club canin	400,00 €		U.N.S.S.	320,00 €	
		U.S.E.P		1 040,00 €		
Associations culturelles et artistiques	CCL (Temps Libre)	1070,00 €	Sécurité Scolaires	Coop Maternelle	150,00 €	
	Chorale	650,00 €		Parents d'élèves	300,00 €	
	Quercus 16	150,00 €				
	Conseil de Fabrique	2000,00 €				

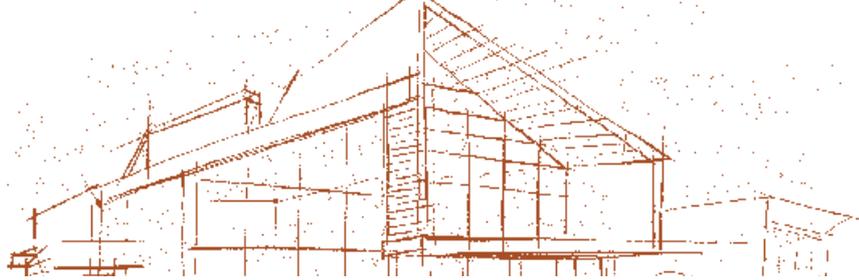
* Concernant le basket, la majorité du Conseil Municipal a décidé de ne plus attribuer la subvention exceptionnelle de 7 000 € en direction de l'Union. Ce n'est pas pour autant que la commune se désintéresse du basket mais la priorité est de soutenir les équipes de l'A.S.P., notamment les équipes de jeunes et leur encadrement. La somme de 28 000 € (26000€ en 2013), plus les aides logistiques et les équipements mis à disposition démontrent tout l'intérêt que la municipalité porte au basket comme à toutes les associations de la commune.





Sainte-Marie-aux-Chênes

Travaux



■ Le hall sportif

Le nouveau complexe sportif, situé à l'arrière de la mairie vient d'être inauguré.

Cet équipement, sobre et fonctionnel s'intégrant bien dans le site est le résultat d'un travail de qualité. Annoncé lors de la cérémonie des vœux 2013 par Marcel Klammers, ancien Maire, qui savait où, comment et pourquoi le concrétiser il a été réalisé en un temps record (8 mois).



Cet équipement est un complément indispensable au service des écoles, du périscolaire et est un outil très attendu par le club de tennis.

C'est un espace nouveau et performant conçu avec une convergence de moyens publics qui va servir au mieux les jeunes d'aujourd'hui et ceux de demain et qui va permettre un épanouissement collectif.

Lors de l'inauguration, le Président du Conseil Général, Patrick Weiten, a été très impressionné de voir la capacité d'une commune de construire un bâtiment de cette qualité pour un prix tout à fait raisonnable.

Réalisation : le groupe 1000 Lorraine

Coût de l'opération : 1350000€

Financement :

- aides du Département et de la Région
- emprunt
- autofinancement





■ Travaux cité minière

Les travaux de requalification de la Cité Minière Sainte Marie–tranche2- qui concernent la rénovation (assainissement, réseaux, voiries, trottoirs) des rues des Glycines, Anémones, du carrefour entre les rues des Roses et Anémones et le rond-point du Saint-Christophe, sont en cours d'achèvement.

Démarrage des travaux : mai 2014
Durée des travaux : 12 mois

Entreprises :

Assainissement
Groupement d'entreprises : WH – VIGILEC – COLAS
Réseaux
Voirie
ICL pour la mission de sécurité
SIEGVO (eau potable)

Financement :

EUROS HORS TAXES

Coût des travaux	1.089.265
Dépense subventionnable	761.868
Subventions accordées	609.495
État (FNADT)	266.654
Région	266.654
Département	76.187
Total	609.495
Autofinancement	479.770

Ces travaux n'ont pas été simples à réaliser puisqu'il a fallu entrer dans tous les logements pour y amener les fluides (eau, gaz, électricité, téléphone).

Les entreprises ont pris toutes les précautions nécessaires pour créer le moins de soucis possible aux habitants que nous remercions pour leur compréhension.





Sainte-Marie-aux-Chênes

Urbanisme



■ Rappel de quelques règles d'urbanisme à respecter :

Accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation. (Loi n° 2005-102 du 11 février 2005, du décret d'application n°2006-555 et modifié par décret n° 2007-1327)

Principe général : limiter les risques d'incendie, alerter les occupants lorsqu'un sinistre se déclare, favoriser l'évacuation des personnes tout en évitant la panique, alerter les services de secours et faciliter leur intervention.

■ Les ERP sont également répertoriés en 5 catégories, déterminées en fonction de la capacité de l'établissement :

- **1ère catégorie** : au-dessus de 1 500 personnes
- **2ème catégorie** : de 701 à 1 500 personnes
- **3ème catégorie** : de 301 à 700 personnes
- **4ème catégorie** : 300 personnes et au-dessous, à l'exception des établissements de 5ème catégorie
- **5ème catégorie** : établissements accueillant un nombre de personnes inférieur au seuil dépendant du type d'établissement

■ Pour l'application du règlement de sécurité, les ERP sont classés en deux groupes :

- le premier comprend les établissements des 1re, 2e, 3e et 4e catégories ;
- le second ne concerne que les établissements de la 5e catégorie.

■ L'arrêté du 21 novembre 2011 (JO 02/12/2011) fixe notamment les modèles des formulaires suivants :

« Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) »
formulaires « Cerfa N° 13824*02 »

« Dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des établissements recevant du public aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique ».

■ Sanctions administratives

Lorsque les établissements exploités ne respectent pas les diverses règles relatives à la sécurité, le maire ou le représentant de l'Etat dans le département, peut ordonner leur fermeture.

La décision est prise par arrêté, après avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller, n'hésitez pas à nous consulter.

■ En projet

Construction de 33 logements collectifs (rue G. Clémenceau)



**10 T2 (49,70m² à 54,90m²) + terrasse (3,60m² à 7,70m²) • 19 T3 (69,30m² à 70,10m²) + terrasse (7,10m² à 9,60m²)
4 T4 de 84,90m² + terrasse de 7,90m²**





■ Départ en retraite d'une enseignante

La municipalité a organisé une petite réception en l'honneur du départ en retraite de Josiane RAD, enseignante en CLIS pendant plus de vingt quatre ans à Sainte Marie à l'école du « Château ».

Le maire, monsieur WATRIN, a mis en avant les valeurs de cette enseignante : être à l'écoute, prendre en compte les problèmes des enfants en difficulté, les aider au quotidien et il l'a remerciée pour l'action menée dans l'école, lui souhaitant une bonne retraite.



NPA : Atelier chant et musique

■ Rythmes scolaires

Ecoles maternelle et élémentaire

Tenant compte de l'avis des parents et après validation par le Conseil d'Ecole, la Commune a mis en place les nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2014.

Voici le tableau récapitulatif des nouveaux horaires :

	Maternelle	Elémentaire	Activités
Lundi/Mardi Jeudi/Vendredi	8h30-11h30 13h30-15h45	8h30-11h30 13h30-15h45	15h45-16h30 Activités gratuites
Mercredi	8h30-11h30	/	7h30-8h30

■ Effectifs

A la rentrée de septembre 2014, les effectifs des écoles étaient :

- Ecole Maternelle : 154 élèves.
- Ecole Elémentaire : 234 élèves.

Répartition :

- Ecole Maternelle :** Directrice Mme GORKOWSKI.
- Grande section :** 66 élèves : Mme GORKOWSKI/Mme APPEL, Mme ZOLKOS, Mme SEIDEL.
- Moyenne section :** 36 élèves : Mme GUIRIEC, Mme SEIDEL.
- Petite section :** 52 élèves : Mme SCHNEIDER, Mme TRE-SONTANI/Mme APPEL.

- Ecole Elémentaire :** Directrice Mme CHRISTMAN Sophie.
- Cours Préparatoire :** 39 élèves : Mme DUFOUR, M. MASSON.

- Cours Elémentaire 1ère année :** 56 élèves : Mme BONKOSKI, Mme BAUNE, Mme PAGNANI.
- Cours Elémentaire 2ème année :** 43 élèves : Mme PAGNANI, Mme CLAUDEL.
- Cours Moyen 1ère année :** 45 élèves : Mme DARS, Mme PARIS.
- Cours Moyen 2ème année :** 51 élèves : Mme BOULANGE, Mme CHRISTMAN/RENAUDIN



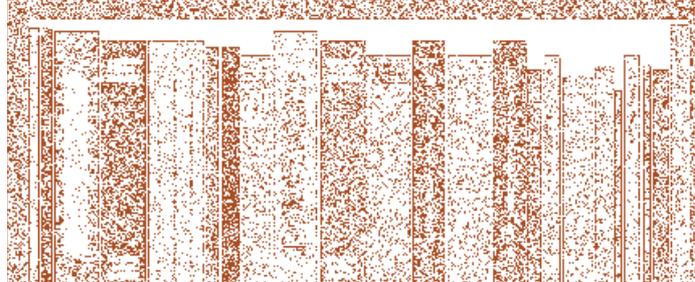
NPA : Atelier conte





Sainte-Marie-aux-Chênes

Bibliothèque



■ Animations 2013/2014 à la Bibliothèque Municipale.

Décembre 2013 :

- Dans le cadre des « Noëls de Moselle » accueil du spectacle de contes « la voix du blizzard » avec Léa Pelarin accompagnée d'un musicien. Le public, venu en nombre a pu apprécier des histoires qui évoquaient le froid du Grand Nord dans une atmosphère chaleureuse. Le spectacle a été suivi d'un goûter.



- Toujours dans le cadre des « Noëls de Moselle » des ateliers de création de sapin et de boules de Noël ont été organisés à la Bibliothèque avec la collaboration des mercredis loisirs.



- Trois liseuses électroniques ont été mises en circulation, accessibles aux lecteurs bénéficiant d'un abonnement multimédia.



Mars 2014 :

La bibliothèque a eu droit à un petit rafraîchissement, des couleurs lumineuses et une petite réorganisation des espaces offrent plus de clarté aux usagers.



Avril 2014

- Grâce à leurs participation au concours « Mosel'Lire » des classes de primaire et maternelle ont pu profiter d'une rencontre enrichissante avec un auteur ou illustrateur.

Ce fut le cas pour la classe de CP/CE1 de Mme Dufour accompagnée de la C.L.I.S de Josiane Rad qui ont rencontré l'auteur du livre « le chat de la mère Mustang » , Fabrice Bourland.



Les enfants de la grande section de maternelle de Mme Gorkowski ont quant à eux reçu une petite leçon d'illustration grâce à Sophie Chaussade.



Juin 2014

- Place au rendez-vous « les INSOLIVRES » dans le parc municipal. La manifestation était cette année associée au festival « Cabanes de Moselle » et le thème retenu : les cabanes gourmandes. A cette occasion, la bibliothèque avait invité la compagnie Roue libre qui a présenté un spectacle original et conçu spécialement pour la manifestation, sous chapiteau.

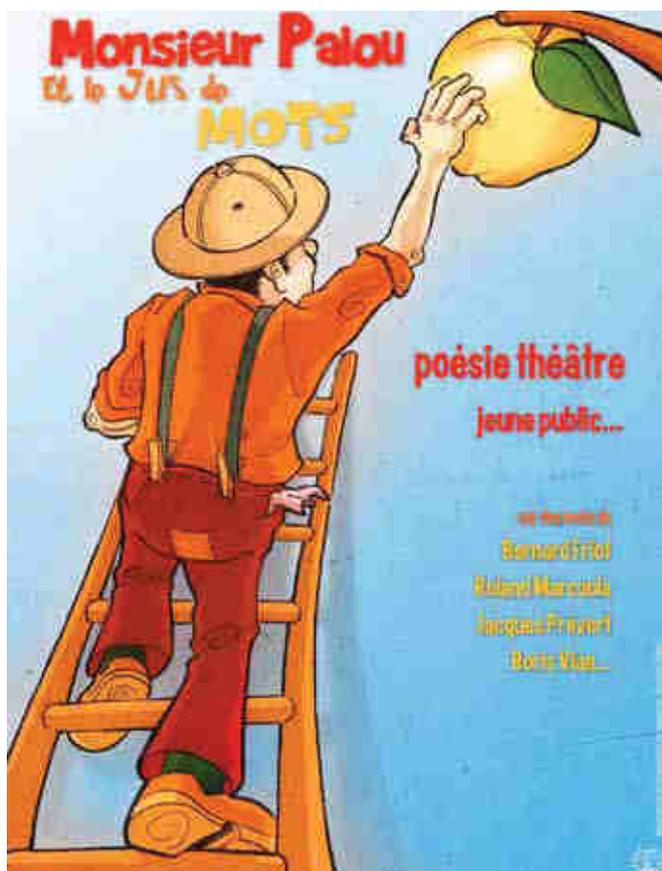


Des petites cabanes et tentes de lecture avaient été disposées ci et là, le parc était décoré de belles réalisations graphiques de la C.L.I.S ainsi que d'une cabane très colorée en carton réalisée par les mercredis loisirs. Les dégustations gourmandes de crêpes et gaufres étaient assurées gracieusement par des parents d'élèves. De quoi passer un bel après-midi de lectures gourmandes.



Octobre 2014

- Pour cette nouvelle édition de « Lire en fête ...partout en Moselle » la bibliothèque a proposé un mois d'octobre tout en poésie. Pascal Philippon de la compagnie « les uns, les unes » alias Monsieur Palou a fait déguster « le jus des mots » aux petits et grands à travers des textes de Prévert, Friot, Vian... des mots ronds comme la pomme, sortis du cœur de grands mômes...



Il est revenu pendant les vacances scolaires accompagné d'un étrange personnage, et a proposé aux enfants un atelier poétique et théâtral qui s'est terminé par le récit d'une bien mystérieuse histoire Lorraine...



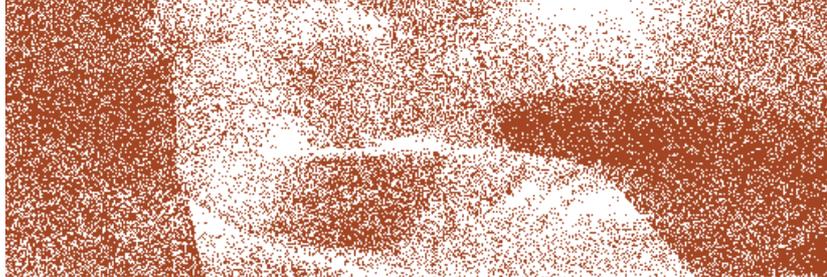
Pour les plus petits des séances de tapis de lecture « Comptines » prêtées par la Division de la lecture publique ont été organisées à la bibliothèque dans le cadre des Nouvelles Possibilités d'Accueil.





Sainte-Marie-aux-Chênes

Personnel



■ Retraites

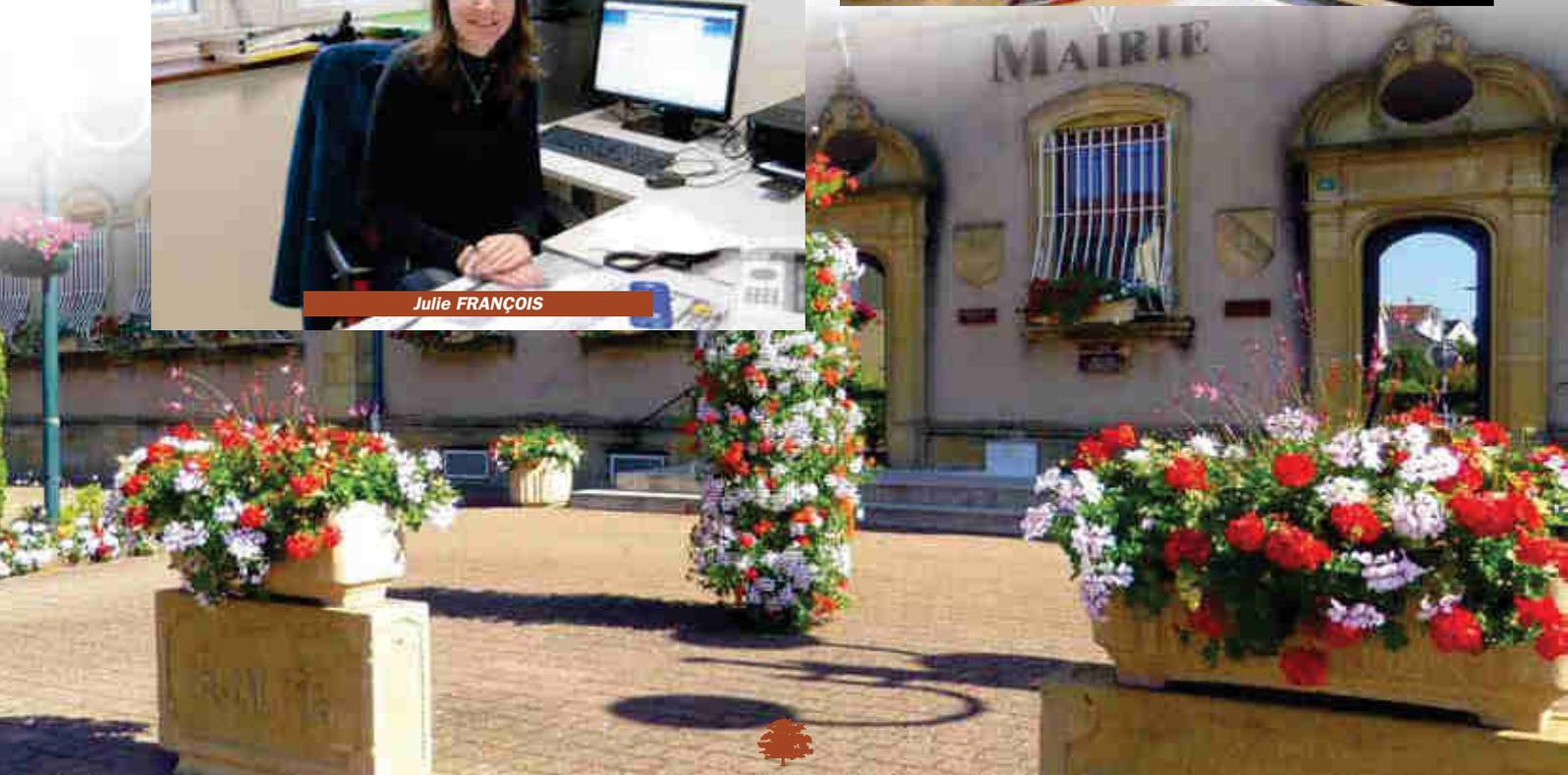
Départ à la retraite pour madame Reine WILLAUME, adjoint technique de 1^{ère} classe, entrée dans la collectivité en 1993 pour s'occuper de l'entretien des équipements collectifs. Elle s'est vu décerner la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale.

Retraite aussi pour Marlène BZEZINSKI qui a effectué toute sa carrière à Sainte Marie aux Chênes terminant rédacteur principal de 2^{ème} classe, au service de l'état civil, de la population et de l'organisation des élections. Monsieur WATRIN, maire, a salué l'exemplarité de ces deux dames qui ont su répondre parfaitement aux attentes de la population quercussienne. Elles correspondent toutes les deux à ce que l'on est en droit d'attendre d'un véritable service public.



■ Nouveaux agents

Deux nouveaux agents viennent d'intégrer la collectivité. Il s'agit de Julie FRANÇOIS, titulaire du concours de rédacteur territorial, entrée le 02 septembre 2014, pour gérer le service accueil et l'état civil et de David HEMONET, titulaire du concours d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, entré le 01 novembre 2014, au service comptabilité. Nous leur souhaitons une bonne intégration au sein du personnel et la réussite dans leurs missions.





Sainte-Marie-aux-Chênes

Manifestations



■ Concert de Nouvel An

Comme le veut la tradition à Sainte Marie aux Chênes, la municipalité a offert aux habitants de la commune et des environs un concert de Nouvel An qui a eu lieu au gymnase de la rue Arago, transformé pour l'occasion en salle de spectacle. Le public, venu nombreux, a été séduit par la prestation de l'orchestre symphonique de Marly qui, sous la direction de Ferdinand BISTOCCHI, a joué tous les grands airs classiques mais aussi des musiques de films ainsi que de la variété française et internationale.



■ Fête de la musique

La fête de la musique organisée par la municipalité, le samedi 21 juin 2014, a connu un franc succès. Il faisait beau et la population a assisté en nombre aux animations musicales ainsi qu'à la restauration proposée par les commerçants « cafetiers » du centre ville.



■ Feu d'artifice

Pour la fête nationale, la commune a organisé des festivités avec notamment la mise en place, par nos équipes techniques, artificiers d'un soir, d'un feu d'artifice tiré depuis le stade municipal avec animation musicale et restauration.





Sainte-Marie-aux-Chênes

Manifestations



■ Noces d'or et de diamant

Dix couples quercussiens étaient présents à la petite cérémonie donnée par la commune à leur intention pour célébrer leurs noces d'or et de diamant.

Le Maire, Marcel Klammers qui les a accueillis a relevé que cela devenait rare les couples qui fêtent leurs cinquante ou soixante ans de mariage. Il les a félicités pour cette grande fidélité. Chacun a reçu tour à tour un cadeau offert par la municipalité puis dans une ambiance conviviale couples et élus ont partagé l'apéritif dînatoire.



■ Repas des anciens

Le repas des anciens, qui a eu lieu cette année en septembre, a rassemblé plus de 300 personnes au gymnase Arago autour d'une bonne table avec, pour les danseurs, l'animation musicale assurée une nouvelle fois par Sylvain GIULIANI. On notait la présence des résidents de la maison de retraite « la Source du Breuil » à cette journée festive.

■ Dernière cérémonie des vœux pour le Maire.

Au cours de la cérémonie des vœux 2014, le Maire Marcel Klammers, s'est adressé pour la dernière fois aux forces vives de la commune. Il a retracé, avec émotion toutes les réalisations, depuis 1974, qui ont permis de créer une commune nouvelle, dynamique, où il fait bon vivre.

Tout cela, a-t-il précisé, a été possible grâce au soutien de la population et à sa confiance sans cesse renouvelée.



Pour terminer, il a remercié les associations et la régie communale d'électricité pour son action menée toujours dans l'intérêt général et a invité l'assistance à prendre le verre de l'amitié autour d'un buffet campagnard.





Vie associative



■ ASP AIKIBUDO : une année particulièrement positive

L'année 2014 a été très riche en événements et en résultats à l'Aikibudo club. Quatre faits marquants peuvent être rappelés :

Janvier : un stage festif rassemble petits, grands et familles pour une séance en commun sur le tatami suivi d'un repas festif. Plus de 60 personnes ont répondu à l'appel.



L'effectif du club

Juin : notre professeur Vincent MAIEZZA est élevé au grade de 5ème DAN, un grade de haut niveau décerné par le fondateur de la discipline, Maître Alain FLOQUET.



Promotion pour Vincent MAIEZZA

Septembre : Une journée « portes ouvertes » très réussie. L'effectif du club enfant a connu une augmentation de 50%, un deuxième cours a été mis en place le samedi après midi.

■ Remise de médailles au basket

Au cours d'une petite cérémonie, Marcel Klammers a épinglé la médaille de bronze de Jeunesse et Sports à Marie-Madeleine PINOT et Catherine MICCOLI, deux dames bénévoles, dévouées et fidèles depuis longtemps au basket. Elles ont consacré beaucoup de leur temps à cette association comme responsable de la table de marque pour Mme PINOT et arbitre formatrice pour Mme MICCOLI. Félicitations aux deux récipiendaires.

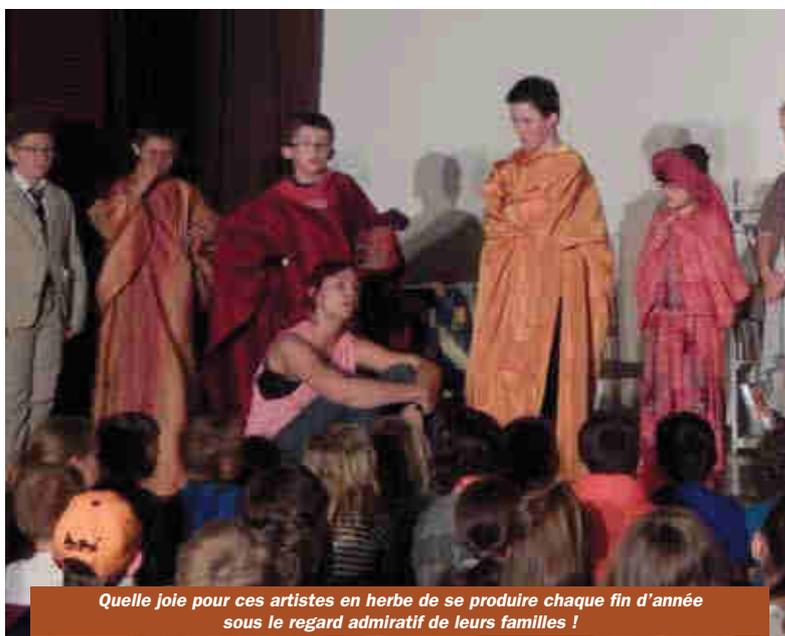
■ Centre Culture et Loisirs (CCL)

Le CENTRE CULTURE ET LOISIRS DE STE MARIE vous propose un grand nombre d'activités pour enfants et pour adultes :

ACTIVITES POUR ENFANT : danse, théâtre, popenglish.

ACTIVITES POUR ADULTES : gym d'entretien, gym douce, yoga, zumba, renforcement musculaire, modern jazz, marche, art floral, sculpture, photo, dessin.

Vous pouvez retrouver les horaires et tarifs sur le site Internet, ou vous renseigner par téléphone. De nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année : vide greniers, bourses aux jouets ou aux vêtements, marche illuminée suivie d'un repas.



Quelle joie pour ces artistes en herbe de se produire chaque fin d'année sous le regard admiratif de leurs familles !



Vie associative suite



■ Le club de l'amitié : un rendez-vous attendu avec impatience !

Ce club dynamique, composé de 82 femmes et 21 hommes, est ouvert chaque vendredi, de 13h 15 à 18h, au rez-de-chaussée de la Maison des Associations, place A. Grégoire.



Outre les activités « jeux » (scrabble, loto, cartes, etc ...), le club propose régulièrement diverses sorties et manifestations. C'est ainsi qu'aux fêtes traditionnelles (mère, père, Beaujolais nouveau, etc ...) et au repas dansant annuel se sont ajoutés une croisière déjeuner sur la Moselle avec visite de Luxembourg, une sortie à Bruges et prochainement le marché de Noël à Colmar (Mardi 9 décembre).

Un atelier « mémoire » est dispensé par Dominique à raison d'une séance de 2h chaque 1er vendredi du mois, de 14h à 16h, au 1er étage.

Au grand plaisir de tous, Marie-Elisabeth, la présidente du club, assistée d'Irène et de quelques adhérentes, sert une boisson (au choix) accompagnée d'une pâtisserie. Jovialité, détente, partage et entraide sont les maîtres mots du club.

Contact : M.E GIRARD, la présidente 03/87/61/83/12



Groupe U13 Ligue – Division Honneur Régional.

■ L'ASP Football, au cœur de la formation des jeunes

Cette saison, l'ASP Football Ste Marie compte plus de 100 licenciés jeunes, allant des U6 aux U17.

Notre politique tournée vers les jeunes porte également ses fruits puisque notre équipe évolue au niveau régional, et que l'ensemble des joueurs U17 vont participer à des formations d'éducateurs de football ou d'arbitrage. D'ailleurs, 2 joueurs U17 ont intégré le staff des éducateurs. Notre credo : construire aujourd'hui pour préparer l'avenir.





■ ASP-Tennis de Table Sainte Marie aux Chênes

Le tennis de table appelé communément Ping Pong, existe à Ste Marie depuis 1977 sous l'égide du CCL.

En juin 1996, création d'un club autonome et adhésion à l'ASP. En nov. 96 mise à disposition d'une salle spécifique par la municipalité au gymnase rue Berthelot.

Fonctionnement et entraînement.

Pour la FFTT. Tous les lundis et jeudis à partir de 19h30. Loisir et COJEP les lundis de 17h30 à 19h30 et les mercredis de 18h30 à 22h.

Pour les jeunes débutants, les mercredis de 17h à 18h30. Pour les jeunes en compétition, les vendredis de 17h30 à 19h30.

■ Le club canin

Le club canin présente plusieurs domaines. Dans un premier temps les adhérents pratiquent l'éducation.

Ceux-ci sont conviés 3 fois/semaine, les mercredis et samedis à 14h30 et le dimanche à 10h00. Les cours sont donnés par des éducateurs diplômés dans le but que les maîtres soient en harmonie avec leur compagnon. Les adhérents ont également accès au Fly Ball et à l'Agility Détente le samedi (détente comme son nom l'indique s'amuser avec son chien après le cours d'éducation)

Activités du club :

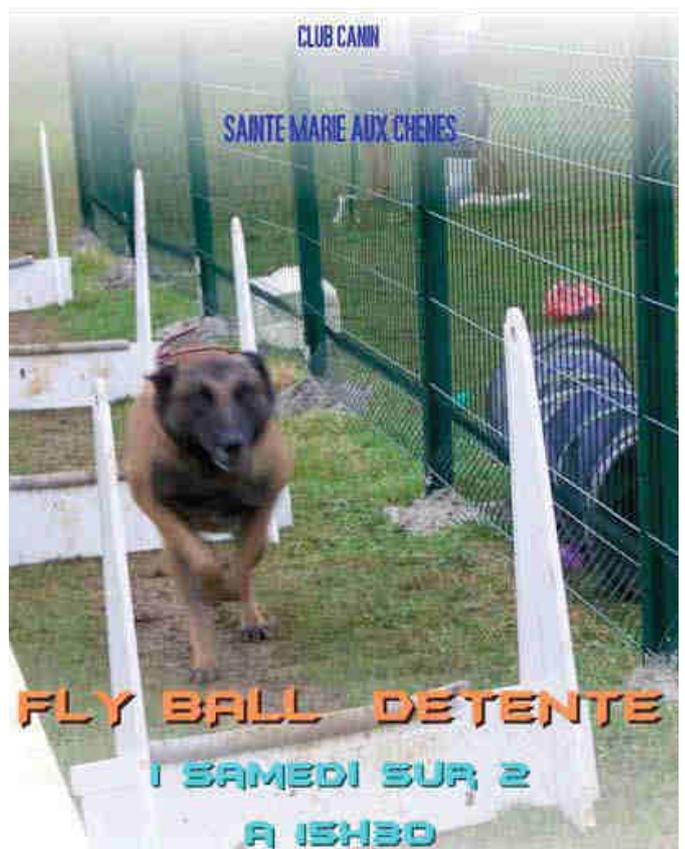
- école du chiot de 2 à 6 mois. Les chiots pratiquent des jeux de balles, petits sauts, tunnel etc...
- L'obéissance (marche au pied, rappel, rapport d'objets et mordant sportif).
- Le ring (discipline de compétition) qui comporte plusieurs niveaux.
- Le Fly Ball (jeu de balles dans un couloir).

Les matchs en compétition COJEP sont les mardis et vendredis à partir de 20h.

Les matchs en compétition FFTT sont les samedis à partir de 15h et les dimanches 9h /12h et 14h /17h..

Le club compte actuellement 11 équipes. (6 en FFTT et 5 en COJEP). FFTT - 1 en National 3 – 1 Rég.1 – 2 en Rég. 3 – 1 en Dép 1 et 1 jeune inter-club.

COJEP – 1 en Div 1 – 1 en Div 3 – 1 en Div 4 – 1 en Div 5 et une équipe en jeunes. Le nombre de jeunes cette saison est en progression, comme l'effectif général. Inscriptions à partir de 6ans





Sainte-Marie-aux-Chênes

Vie associative suite



■ Judo club de Sainte-Marie-aux-Chênes



Le judo (voie de la souplesse) est un art martial et un sport de combat d'origine japonaise comme dit précédemment, fondé par Jigoro KANO en 1882. Les pratiquants (judokas) portent une tenue en coton renforcée appelée judogi, souvent appelée à tort kimono qui, lui, est le nom de la tenue traditionnelle japonaise. Il se pratique pieds nus sur un tatami.

Le judo est devenu un sport olympique à TOKYO en 1964. Il met en avant de nombreuses règles de vie comme la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié.

Le club de judo permet aussi à chacun de participer à des compétitions « officielles » dépendant de la ligue ou à des galas (compétitions non-officielles). Ces différents types de sorties permettent de progresser dans ce sport suivant la motivation de chacun.

Donc si le judo vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir !!!! Les cours sont dispensés les lundis, mardis et vendredis suivant son niveau et son âge. Contact possible auprès de l'entraîneur Mr LEMISTRE RENAUD au numéro suivant 07 70 66 13 10.

L'association du judo club de Sainte Marie Aux Chênes existante depuis 1971 permet à tous de pratiquer ce sport de combat d'origine Japonaise. Notre lieu d'entraînement (DOJO) se situe sur le côté gauche du gymnase Berthelot, nous le partageons avec le club d'AIKIBUDO. Depuis juin 2014, un nouveau comité a été formé. Il se constitue de nouveaux arrivants, seul l'entraîneur ne change pas. Le club compte actuellement 45 licenciés. La plupart de nos adhérents sont des jeunes enfants ou enfants, mais un troisième groupe composé d'adolescents et d'adultes est aussi en place.

Donc si le judo vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir !!!! Les cours sont dispensés les lundis, mardis et vendredis suivant son niveau et son âge. Contact possible auprès de l'entraîneur Mr LEMISTRE RENAUD au numéro suivant 07 70 66 13 10.

Donc si le judo vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir !!!! Les cours sont dispensés les lundis, mardis et vendredis suivant son niveau et son âge. Contact possible auprès de l'entraîneur Mr LEMISTRE RENAUD au numéro suivant 07 70 66 13 10.

■ Pétanque



■ Pétanque (suite)

La boule quercussienne roule toujours.

A l'ASP pétanque l'année se termine dans la bonne humeur et la convivialité.

Le club a organisé quelques manifestations, notamment des repas servis au local du boulodrome.

Le 31 août a eu lieu une sortie à Dinant (Belgique) avec visite de la citadelle, restauration, balade en bateau et pour terminer la journée, la visite d'une brasserie.

■ Les restos du cœur

Le centre de Ste Marie concerne en fait tout le Haut Plateau, ainsi que quelques familles de Moyeuve et Rombas ; pour la campagne d'hiver 2013-2014 et la campagne d'été 2014, nous avons distribué 23833 repas, auxquels il faut ajouter 659 colis de dépannage, ainsi que 174 repas ou colis pour bébés. Le ravitaillement provient essentiellement des restos de Moselle-ouest, transporté par les camions communaux et les camions réfrigérés des restos d'Augny, et aussi des ramasses et collectes au Cora et au Lidl.

Pour obtenir une aide alimentaire hebdomadaire, il faut s'inscrire, si possible sur rendez-vous (N° du local : 03 87 80 29 18 chaque matin à 9 h ou René Cuny : 06 51 58 33 95) et fournir un dossier qui doit entrer dans un barème dépendant de la composition de la famille.

La distribution de nourriture est évidemment l'activité essentielle, mais nous offrons en plus d'autres services, en liaison avec nos amis des restos de Homécourt : vestiaire, coiffure, meubles et électroménager lorsqu'il y a des donateurs, aide à la gestion du budget familial, cinéma à Amnéville et, bientôt, accès au droit auprès d'avocats en liaison avec un centre proche.

Le 20 septembre, comme de coutume, le club voisin de Montois a été invité pour un concours amical. Ce même club nous a rendu l'invitation le 29 novembre de manière à fêter le beaujolais nouveau.

Le 22 novembre, la tradition a été respectée avec notre repas dansant de fin d'année.

Cette réussite, ces moments de plaisir, sont l'investissement d'un comité dévoué (hélas pas assez nombreux).

Nous insistons aussi sur l'aspect éducatif et citoyen : respect des personnes, des horaires, des rendez-vous, notre centre étant d'abord un lieu d'accueil dont l'objectif est de combattre la précarité, non de l'entretenir.

Nous sommes une équipe de 18 bénévoles dévoués et efficaces ; pour devenir bénévole il faut avoir suivi un entretien auprès des responsables départementaux à Augny pour obtenir l'agrément ; un bénévole peut s'engager pour un petit nombre ou un grand nombre d'heures hebdomadaires de bénévolat, l'essentiel étant de respecter son engagement, sans pour autant renoncer à sa vie personnelle et familiale.

Cette organisation très rigoureuse, liée au soutien fort de la part de la municipalité, permet de rendre un service efficace, qui se révèle de plus en plus nécessaire dans ces temps difficiles.





Infos Infos Infos Infos Infos

■ Quelques rappels utiles de règles de civisme

ÉCOLES : A SAINTE MARIE AUX CHENES il n'existe pas de « dépose ou de reprise-minute » pour les enfants aux abords des écoles sauf au collège et les trottoirs sont réservés à la circulation des PIETONS (article R. 417-10 du Code de la Route). En conséquence il appartient aux parents de se ranger dans les emplacements matérialisés en stationnement régulier sans les monopoliser. S'il n'y a pas de place à proximité immédiate ... il faut passer son chemin pour trouver un autre emplacement disponible et non pas attendre sur la voie publique qu'il y en ait un qui se libère en bloquant égoïstement le flot de circulation ... Le Policier Municipal a des consignes strictes dans ce domaine pour veiller à la sécurité de TOUS les enfants.

En outre l'avertisseur sonore (klaxon) des véhicules n'est pas un moyen pour signaler sa présence à son enfant ou pour lui dire « au-revoir » perturbant pour tous. Il ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence immédiate (article R.

416-1 du Code de la Route) ...

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : La commune veille à offrir aux habitants un cadre de vie agréable et vient de voir récompenser ses efforts par une troisième fleur. L'Arrêté Municipal du 19 avril 1991 prévoit de ne sortir les sacs et poubelles d'ordures ménagères que la veille du ramassage à partir de 19H30. Il est toujours désagréable, insalubre et inesthétique de découvrir des dépôts en semaine, souvent éventrés.

ANIMAUX : Les chiens doivent toujours être tenus en laisse et non laissés en liberté. Tout animal divaguant est pris en charge par la fourrière et ne sera restitué qu'aux frais du propriétaire. Leurs déjections doivent être ramassées. En outre les animaux ne doivent pas être promenés sur les pelouses ou plantations entretenues par les services techniques (Arrêté Municipal du 25/02/1984).

■ Le proces verbal électronique (ou pve) Contraventions



A SAINTE MARIE AUX CHENES le Policier Municipal agit de manière pertinente et favorise, autant que possible, la sensibilisation, la communication et la tolérance. Sa tâche serait facilitée si tout le monde agissait de même et respectait les règles.

Dominique LEBEGUE, Brigadier-chef Principal de Police Municipale, sous la responsabilité du Maire et dans les limites de ses prérogatives issues du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), est chargé d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et de veiller à la salubrité publique.



Pour les contraventions et depuis Novembre 2013, il dispose d'un boîtier PDA (le même que la Gendarmerie Nationale) mis à disposition sur décision du conseil municipal, qui lui permet de délivrer « un PV électronique ». Il s'agit d'une verbalisation numérique, dématérialisée et traitée directement par le Centre National de Traitement de RENNES, donc qui n'est en aucun cas susceptible d'être annulée par l'autorité locale.

Lorsque c'est possible (ce n'est ni obligatoire, ni cause de nullité) un ticket d'information de couleur verte (voir modèle ci-dessus) est déposé sur le pare-brise du véhicule, destiné à aviser le contrevenant qu'une infraction a été relevée à son endroit.



	MATIN	APRES MIDI
LUNDI		AMAPA 3ème lundi du mois
MARDI	ASSISTANTE SOCIALE au centre médico social	MISSION LOCALE semaines paires CONCILIATEUR 14h30 17h 27/01 24/2 24/3 21/4 19/5 30/6 2015
MERCREDI	CAP EMPLOI suivant date	CLLAJ une fois par trimestre suivant date
JEUDI		RPAM suivant date
VENDREDI		CALM mois impairs 3è vendredi 10h 12h
Permanences du CCAS lundi,mardi,jeudi,vendredi (le matin) sur rendez-vous		

AMAPA Association Mosellane d'Aide aux Personnes Agées pôle maintien à domicile

CAP emploi travailleurs handicapés

CLLAJ Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

RPAM Relais Parents Assistants Maternels

CALM Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle

■ La sécurité routière

Plusieurs demandes de pose de gendarmes couchés, dans les rues de la localité, ont été formulées.

Aujourd'hui, l'ensemble des rues secondaires est en zone 30, ce qui veut dire que l'on souhaite favoriser les déplacements doux, essentiels pour le développement de la vie locale, en modérant la vitesse des véhicules motorisés. Les principaux utilisateurs sont les riverains (80 à 90%). Il suffit donc que chacun respecte les règles pour que la cohabitation se passe pour le mieux.

■ AMOMFERLOR

ECOMUSEE DES MINES DE FER DE LORRAINE

NEUFCHEF - AUMETZ

Délégués de la commune de Sainte Marie aux Chênes : Marc SUBTIL et Christian VEDEL

Nous pouvons vous aider dans l'organisation de vos sorties, aux musées des mines de Neufchef et Aumetz.

La mine de fer de Neufchef permet aux visiteurs de découvrir l'histoire des mines de fer de Lorraine dans de véritables galeries. Le musée d'Aumetz vous permet de découvrir un chevalement d'origine pour l'accès au fond, avec sa machine d'extraction, les ateliers et forge d'époque. Visite à Neufchef, de 9h30 à 12h, déjeuner sur place au restaurant du musée 12h à 14h. Visite à Aumetz de 14h à 16h30.

Les visites sont guidées par d'anciens mineurs.

Les deux musées ont obtenu le label : Musées de FRANCE.

■ Carte Nationale d'Identité

Depuis le 1er janvier 2014, la Carte Nationale d'Identité (C.N.I) délivrée à des personnes majeures (plus de 18 ans) est valable dorénavant 15 ans.

Toute personne majeure ayant obtenu sa Carte Nationale d'Identité entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 verra sa durée de validité se prolonger automatiquement de 5 ans, sans aucune démarche nécessaire.

La durée de validité pour les mineurs reste de 10 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au bureau de l'Etat-Civil en Mairie.

■ Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 7heures30 à 12heures et de 13heures30 à 17heures.

■ Elections

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014. L'inscription est possible en se présentant en Mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile).

Concert de Nouvel an

Dimanche 25 janvier 2015 à 15 heures – gymnase rue Arago - Entrée Gratuite



Expression des groupes

Nos chers concitoyens,

Au Conseil Municipal, les conseillers de la liste Avec Vous Pour Vous posent les questions concernant vos problèmes mais elles restent souvent sans réponse. Depuis que nous avons demandé qu'elles figurent au procès verbal du CM, la séance est rapidement clôturée, ne nous laissant pas toujours l'opportunité de le faire.

Les courriers des administrés envoyés au Maire restent lettres mortes.

Pour le Maire : « tout est trop cher, c'est non, on ne peut pas changer le comportement des individus... » Pas d'argumentation, pas de possibilité d'entrevoir des solutions, la communication est fermée.

Notre investissement, notre bilan, nos projets :

Fête de la musique : Pour la première fois les enfants ont pu participer à une animation de la fête de la musique qui leur était dédiée. Nous leur avons proposé une activité de fabrication d'instruments et des jeux musicaux. Une vingtaine d'enfants de moins de 13 ans se sont bien amusés. Ce fut un réel succès.

Restauration : Le 16 juin, nous avons été invités à partager le déjeuner avec les enfants inscrits à la cantine. Les locaux sont agréables, le repas était bon mais il aurait pu être mieux équilibré. Les résultats des analyses bactériologiques et microbiologiques ne sont ni affichés, ni disponibles en mairie ! Nous déplorons l'impact écologique que représente le transport des repas qui sont élaborés à St-Dié.

Communication Information : A ce jour aucune commission communication n'a été organisée. Nous avons fait le nécessaire pour que l'information circule lorsqu'il y a une consultation publique. Nous avons été interpellés de nombreuses fois par nos administrés sur des problèmes rencontrés (passage piéton, stationnement, décharge sauvage) : tout n'a pas encore été solutionné.

Il n'y a pas de boîte aux lettres en Mairie, il faut envoyer les courriers par la poste.

Le site internet n'est ni complet ni attractif.

Sécurité : Problèmes de stationnement, vitesse dans les rues, passage piétons toujours inexistant près du multi accueil, feux tricolores clignotants pendant les vacances scolaires près de la poste, sortie non sécurisée pour les élèves de l'école primaire Revenu, arrêtés municipaux qui ne sont pas respectés, vol au cimetière, insécurité des quercussiens... Le Maire, le premier officier de la commune a pour mission de faire respecter la sécurité et de protéger les administrés. Il lui appartient d'agir et non de renvoyer les problèmes aux calendes grecques. Des solutions existent sans pour autant verbaliser. Il est assisté par un policier municipal pour faire exécuter ses décisions.

Entendu sur une radio régionale : un devis pour des caméras aurait été demandé. Nous venons de l'apprendre !

Accessibilité : Toujours pas de solutions proposées (accès mairie et bureau de poste).

Les accotements de la route de St-Privat sont très fréquentés par des privatifs qui viennent faire leurs courses à pied à Ste Marie et des quercussiens qui prennent le bus à St Privat. Ce tronçon est très dangereux, il serait temps de penser à réaliser un chemin piétonnier.

Ecologie paysager : Certaines rues sont propres mais il existe une décharge sauvage qui semble ne gêner que les riverains, le trottoir qui mène à Grimonaux est boueux peu praticable, les déjections canines jonchent les chemins et les trottoirs de certains quartiers.... La 3ème fleur (8000 euros de plants) : félicitations aux agents des espaces verts pour leur travail, mais nos ressources alimentaires dépendent des insectes pollinisateurs qui ne butinent pas ces plantes horticoles. La tonte excessive est néfaste pour la biodiversité. Apprenons à respecter la nature pour que l'homme ne disparaisse pas....

Les bâtiments publics sont vieillissants, nous demanderons qu'un audit énergétique soit réalisé.

Cantine / périscolaire : Les enfants de 3 ans n'ont pas accès à ces services alors que la PMI a donné son agrément. Ils sont trop grands pour le multi-accueil et les assistantes maternelles, depuis l'application des nouveaux rythmes scolaires, leur préfèrent des enfants non scolarisés ce qui s'entend. Pourquoi les petits écoliers ne sont pas égaux, pourquoi n'ont-ils pas les mêmes droits que les enfants de 4 ans ? Les missions de services publics doivent s'adapter aux conditions et aux besoins de la population et l'égalité dans l'accès au service. Nous espérons vivement que la municipalité sera ouverte à discussion et entendra les demandes des familles.

A souligner tout de même, enfin l'ouverture à un horaire élargi du centre aéré (7h30-18h30), utilisez ce nouveau service.

Les séniors : 300 personnes ont participé au repas des anciens, pour quelles raisons les 400 autres n'y ont pas assisté ? Par manque de moyens ou par choix ? Une réflexion s'impose pour la continuité de cette action (solidarité de voisinage...)

Le basket : La municipalité a décidé de ne plus octroyer à l'ASP Sainte Marie Basket la prime exceptionnelle de 7000 euros spécialement dédiée à l'Union Sainte Marie Metz en prétextant que cette dernière n'apportait rien à notre ville.

Alors au delà de la somme conséquente que cela représente, nous le concevons, il faudra peut-être mesurer à l'avenir les conséquences de cette décision. En effet, nous vivons dans un monde où les sollicitudes sont diverses et variées pour la jeunesse. Le temps où il n'y avait pas beaucoup de moyens pour s'occuper des jeunes est révolu !

Nous ne lâcherons rien, votre confiance est notre force, les conseillers de la liste minoritaire poursuivront les missions que vous leur confierez. Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année en famille et entre amis.

Mail : elusavecvouspourvous@gmail.com Tél : 03/87/51/79/49



Commune de Sainte Marie-aux-Chênes



A.S.P. AÏKIBUDO

Président : Monsieur HAJDRYCH Norbert
23, rue Rabelais à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 80 96

A.S.P. BASKET

Président : A. NARDOZI - 6, rue Conot Chenoy à ST PRIVAT-LA-MONTAGNE
Contact : L. ALBANESE - 2a, rue des Glycines à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 51 98 20 ou 06 65 35 24 89



CENTRE CULTURE ET LOISIRS

Présidente : Madame LELEYTER Marie-Hélène
25, rue des Bleuets à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 62 56 80 97



A.S.P. FOOTBALL

Présidente : Madame Sabine KAPOLA
18, rue des Genêts à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 18 22 83 80



JUDO CLUB

Président : Monsieur HARDY Régis
1 rue des Roitelets à STE MARIE AUX CHENES 06 01 98 77 02



A.S.P. TENNIS

Président : Monsieur LIAUTARD Jonathan
3 rue des Iris à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 81 75 62 17



A.S.P. TENNIS DE TABLE

Président : Monsieur VIBERT Richard
5, rue des Roses à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 81 08 93 84

A.S.P. PÉTANQUE

Président : Monsieur Guy ALDINI
4, rue Racine à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 82 73



CHORALE "Chœur de Chênes"

Président : Monsieur GRADELER Robert
3 rue Arago à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 53 44 27



CLUB CANIN

Président : Monsieur BIGOT David
19, rue des Lys à AVRIL
03 82 20 41 80
<http://clubcaninsmac.wifeo.com>



CLUB DE L'AMITIÉ

Présidente : Madame GIRARD Marie
34 avenue Gambetta à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 83 12

FNACA

Monsieur DENIS Alphonse
18 rue des Jonquilles à STE MARIE-AUX-CHÊNES
(Secrétaire : Madame HECTOR Nicole
03 87 61 92 23)



SECOURS POPULAIRE

Présidente : Madame Brigitte GASTRINI
4, rue de Moselle à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 19 03 38 78
s.p.f.amanvillers@hotmail.fr

RESTOS DU CŒUR

Responsable : Monsieur CUNY René
17 rue des Tulipes à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 64 93 93 48



CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente : Madame MERLO Solange
2 rue des Hirondelles à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 91 59

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

"LES PETITS DIABLES"

Présidente : Madame Claire DELREZ
11, rue des Fauvettes à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 63 03 21 07 - parents.eleves.smac@gmail.com



DONNEURS DE SANG DU HAUT PLATEAU MESSIN

Président : Monsieur ISARNO Patrick
50, grand rue à AMANVILLERS
03 87 53 43 75 ou 06 79 81 12 91
patrick.isarno@orange.fr



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)

et LE SOUVENIR FRANÇAIS

Président : Monsieur Louis LAURILLARD
4, rue des Passeurs à AMANVILLERS
03 87 53 40 60





Villes et Villages
Fleuris 2014

SAINTE MARIE AUX CHENES

Attribution de la 3^{ème} fleur

Bulletin Municipal décembre 2014 N°2

Rédaction : Commission communication de Sainte-Marie aux Chênes

Place François Mitterrand • Tél. 03 87 61 91 01 • Fax 03 87 61 84 93

E-mail : commune-smac@orange.fr • Site internet : www.saintemarieauxchenes.fr

Conception et impression : Imprimerie Michel - Interprint - Hagondange - © Thinkstock • Dépôt Légal 200512.0002